



HAL
open science

Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en éthnologie de Montpellier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de Montpellier. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02033019

HAL Id: hceres-02033019

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033019v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur les unités :
Centre d'études et de recherches comparatives en
ethnologie (CERCE) ;
Institut de Recherches Sociologiques et
Anthropologiques – Centre de recherche sur
l'imaginaire (IRSA-CRI) ;
**Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie
et en Ethnologie de Montpellier (LERSEM) né de la
fusion du CERCE et de l'IRSA-CRI**
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Montpellier 3 (Paul-Valéry)

Juin 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur Les unités :
Centre d'études et de recherches comparatives en
ethnologie (CERCE) ;
Institut de Recherches Sociologiques et
Anthropologiques – Centre de recherche sur
l'imaginaire (IRSA-CRI) ;
**Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie
et en Ethnologie de Montpellier (LERSEM) né de la
fusion du CERCE et de l'IRSA-CRI**
sous tutelle des établissements et
organismes :
Université Montpellier 3 (Paul-Valéry)

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2010



Unité

Nom des unités :

Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie (CERCE) ;

Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques - Centre de recherche sur l'imaginaire (IRSA-CRI)

Fusion envisagée de ces deux unités au sein du Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier (LERSEM)

Nom du directeur :

M. Alain BABADZAN, Université Montpellier 3, directeur du CERCE

M. Patrick TACUSSEL, Université Montpellier 3, directeur de l'IRSA-CRI

MM. BABADZAN et TACUSSEL assureront la codirection de la nouvelle entité, le LERSEM

Membres du comité d'experts

Président :

M. Yves SUREL, Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

Experts :

M. Daniel FABRE, EHESS

M. Didier LAPEYRONNIE, Université de Paris 4

M. Thierry PLISSON, Université de Paris Est

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean-Yves BOURSIER, représentant du CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jacques de MAILLARD,

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Patrick GILLI, vice-président du conseil scientifique de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite:

La visite a eu lieu le jeudi 27 janvier 2010 dans la salle des commissions de l'Université Montpellier 3. La matinée a été consacrée à une première réunion avec les deux directeurs concernés, le vice-président du conseil scientifique de l'UM3 ayant ouvert les discussions, puis à une rencontre avec des membres des deux équipes. L'après-midi a été consacré à des échanges avec les doctorants des deux entités.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CERCE a été créé en 1999 et reconnu comme équipe d'accueil en 2001. Il rassemble les enseignants-chercheurs en ethnologie de l'UM3. Deux axes de recherche sont mis en avant : la construction des identifications collectives et les questions de patrimoine.

L'IRSA-CRI a été créé en 1992 comme équipe d'accueil rassemblant les sociologues de l'UM3. Les travaux affichés sont déclinés autour de plusieurs thématiques : les systèmes sociaux et symboliques, les représentations et comportements collectifs, une anthropologie de l'imaginaire.

- Equipe de Direction :

Alain Babadzan est directeur du CERCE. Patrick Tacussel, est directeur de l'IRSA-CRI. Les deux directeurs actuels assureront la codirection du LERSEM.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan (CERCE/IRSA)	Dans le projet (LERSEM)
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	8/11	19
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	0
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0.33/0	0.33
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	14/57	71
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5/5	10



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Les deux laboratoires partagent une même caractéristique, celle de voir cohabiter des chercheurs aux publications très inégales quantitativement et qualitativement. Cependant, le comité de visite a eu le sentiment d'une relative asymétrie entre les deux laboratoires. Si le CERCE, en dépit d'une taille réduite, s'appuie sur quelques chercheurs reconnus et intégrés à la communauté académique en ethnologie, l'IRSA-CRI constitue une structure plus éclatée à l'audience limitée au-delà d'un nombre réduit d'institutions et de revues. Quant au projet de fusion, il se fait à l'évidence sous contrainte et sans véritable stratégie d'intégration : la codirection et l'absence de véritable projet scientifique transversal laissent planer quelques doutes sur la viabilité de l'entreprise.

- Points forts et opportunités :

- CERCE

- Des travaux de qualité et reconnus pour certains de ses membres.
- Une capacité à tisser des liens et à participer à des manifestations (Cf. ANR, colloques à la MSH).
- Une vraie vie de laboratoire, attestée notamment par la bonne intégration des doctorants, visiblement encadrés et soutenus dans leurs projets.

- IRSA-CRI

- Des publications quantitativement nombreuses.
- Deux revues attachées au laboratoire.
- Une forte présence dans les structures d'enseignement (Masters, doctorat) et une capacité à obtenir régulièrement des allocations de recherche.

- LERSEM

- En principe, un projet pouvant pérenniser les sciences sociales au sein de l'UM3.

- Points à améliorer et risques :

- CERCE

- Des moyens humains et financiers limités.
- Quelques non publiants.
- Des réseaux internationaux peu nombreux.
- Des perspectives de renouvellement thématique et de recrutement visiblement faibles.

- IRSA-CRI

- Audience scientifique limitée.
- Une concentration des travaux sur des thématiques et sur des revues à l'impact limité.
- Un trop grand nombre d'axes de recherche.
- Un nombre élevé de doctorants aux statuts et aux formes d'implication très variables.
- Pas de liens avec les institutions locales et une capacité faible à drainer des financements.

- LERSEM

- Absence de véritable projet scientifique.
- Les questions de gouvernance et de moyens ne paraissent pas résolues.
- Une absence d'anticipation sur les autres transformations en cours (structuration de la MSH, fusion à terme des universités montpelliéraines) .



- **Recommandations aux directeurs de l'unité :**

- Elaborer un véritable projet commun, tant sur le plan scientifique que sur celui des moyens.
- Chercher des collaborations et des solutions d'ores et déjà au-delà de l'UM3.
- Rationaliser les axes de recherche.
- Diversifier les supports de publication.
- Clarifier le statut et les dynamiques d'encadrement des doctorants dans la nouvelle structure.

- **Données de production :**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	15
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	78.84 %
Nombre d'HDR soutenues	1 (CERC E)/1 (IRSA)
Nombre de thèses soutenues	6 (CERC E)/18 (IRSA)
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

3 • **Appréciations détaillées :**

Voir 4. Appréciations équipe par équipe



4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Intitulé de l'équipe : CERCE

Nom du responsable : M. Alain Babadzan

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet (cf. supra)
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	8	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0.33	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	14	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :
 - Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Le CERCE est un laboratoire aux thématiques bien identifiées et dont plusieurs membres sont des chercheurs reconnus au sein de leur communauté académique. Les travaux portent sur des logiques contemporaines considérées comme intéressantes par les spécialistes. Pour autant, le CERCE ne présente pas avoir de véritables perspectives de renouvellement et d'élargissement des axes de recherche à moyen terme.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Les publications sont assez nombreuses pour une petite équipe. Elles sont, pour certaines, reconnues comme étant de grande qualité. Plusieurs colloques organisés récemment, notamment dans le cadre de la MSH de Montpellier, nouvellement créée, ont rencontré un réel succès. On note cependant la présence de plusieurs chercheurs non publiants. L'audience de nombre de travaux du centre reste en outre globalement limitée. Qui plus est, la visite a été conduite à un moment où les valorisations des manifestations scientifiques précédemment citées n'avaient pas encore été réalisées.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Le directeur est à présent membre de l'Institut Universitaire de France. Plusieurs chercheurs participent à des manifestations internationales. Il est à noter que cette visibilité vaut également pour les doctorants du Centre.

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

La capacité de recrutement reste limitée. Les doctorants sont peu nombreux, mais l'encadrement paraît satisfaisant et l'intégration des doctorants réussie.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le CERCE est un laboratoire très petit. Les financements restent limités, même si l'on peut noter une capacité récente à drainer des crédits dans le cadre de financements ANR (moins de 40 000 € dans le cas présent).

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Des liens existent avec d'autres laboratoires d'ethnologie, en particulier ceux de Nanterre et d'Aix-Marseille. Il semble que les membres du CERCE fondent beaucoup d'espoirs sur le lancement récent de la MSH auquel ils sont pleinement associés, comme l'atteste l'organisation de plusieurs colloques. Le CERCE a des accords internationaux avec les Universités d'Oran, Tlemcen et Tunis (comprenant échanges d'enseignants, allocations de recherche). Des contacts individuels existent également avec la Nouvelle Zélande, l'Italie ou l'Espagne, se traduisant par des partenariats de recherche (organisation de séminaires communs).

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

On note l'implication de plusieurs chercheurs avec des institutions locales, notamment pour les thématiques liées au patrimoine. La valorisation des recherches est assez satisfaisante, notamment avec la refonte du site web. Les échanges ont montré qu'il subsistait un regret d'avoir dû mettre fin au fonctionnement d'une revue en ligne, *Ethnologies comparées*, qui avait réussi à trouver une place et une audience satisfaisantes.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

L'équipe est homogène et soudée. Les doctorants sont à l'évidence bien encadrés et intégrés. La stratégie à plus long terme reste floue, sans doute dans l'attente des effets de la fusion avec l'IRSA-CRI et des conséquences de l'intégration des universités montpelliéraines.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Forte implication des enseignants-chercheurs dans le cadre du Master « Spécialité Ethnologie » de l'UM3.



- Appréciation sur le projet :
 - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet de fusion entre les deux unités, qui vise à créer le Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier (LERSEM), se fait sous contrainte. Les collaborations envisagées et les dynamiques transversales (notamment du point de vue de la gouvernance de l'ensemble) demeurent en l'état inexistantes. Cette fusion donne le sentiment d'avoir été faite « faute de mieux » pour préserver l'existant, plutôt que de chercher une voie de transformation plus dynamique, qui pourrait s'appuyer sur des liens extérieurs à l'UM3. On ne peut donc parler, au sens strict, de véritable projet scientifique en l'état. La codirection envisagée constitue enfin une preuve supplémentaire d'une absence de pilotage de la fusion en cours.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Sur ce point, les effets de la fusion resteront apparemment limités. Une augmentation des crédits affectés et de nouveaux recrutements paraissent notamment peu probables. La question des locaux n'a également pas de solution pérenne. Une partie de la solution semble attendue du développement annoncé de la MSH, qui pourrait résoudre pour partie les problèmes matériels et nourrir une véritable dynamique scientifique.

Intitulé de l'équipe : IRSA-CRI

Nom du responsable : M. Patrick Tacussel

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet (cf. supra)
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	11	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	57	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	



- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**
 - **Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :**

Le sentiment qui se dégage est le constat d'un faible renouvellement et d'une intégration limitée à la communauté académique sociologique. La faiblesse des enquêtes empiriques a également été largement soulignée par les membres du comité. Ce qui frappe, ce sont moins les orientations de recherche choisies que l'incapacité apparente à tisser des liens au-delà d'un réseau extrêmement étroit.

- **Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :**

Le rapport fait état d'un grand nombre de publications (plus d'une centaine d'articles), mais un examen attentif du bilan montre que ces publications sont concentrées sur des supports marginaux et sur des revues très directement liées au laboratoire (seulement 6 articles dans les revues référencées par l'AERES). De plus, seules quelques individualités publient régulièrement, bon nombre d'enseignants-chercheurs ayant au contraire des dossiers de publication extrêmement pauvres. Plusieurs revues liées au centre, Temporalités et Les Cahiers de l'IRSA, permettent une valorisation des travaux, mais ces mêmes revues disposent d'une audience limitée et représentent une part extrêmement importante dans les publications du laboratoire. Il apparaît nécessaire de publier ailleurs, notamment dans les principales revues de la discipline.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**
 - **Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :**

Participation à plusieurs colloques à l'étranger. On note des liens avec le Brésil, et notamment avec l'Université de Porto Alegre qui porte sur des échanges d'enseignants, l'organisation de séminaires ou encore l'envoi d'étudiants en mission.

- **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

Le laboratoire a pu profiter ces dernières années de l'arrivée de plusieurs MCF. Les doctorants sont extrêmement nombreux (plus d'une cinquantaine), ce qui laisse planer quelques doutes sur les conditions d'encadrement. Une asymétrie semble exister entre eux : tandis que certains semblent encouragés et soutenus, d'autres avouent chercher à obtenir des soutiens et à tisser des réseaux en dehors du laboratoire.

- **Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :**

L'attractivité du laboratoire et sa capacité à répondre à des appels d'offres restent faibles. On note l'absence d'ANR et plus généralement de ressources extérieures significatives.

- **Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :**

Des liens avec d'autres structures de recherche, y compris locales (IRD, CEMAGREF) n'apparaissent pas. Peu de contact avec des structures étrangères.



- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Pas de signes marquants de liens avec les institutions locales.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

Création récente d'un représentant des doctorants au conseil de labo. L'équipe paraît assez éclatée et diversement impliquée dans les activités affichées.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Le laboratoire est directement adossé à l'école doctorale et au Master de sociologie de l'UM3. Le centre parvient à obtenir régulièrement des allocations de recherche, ce qui permet le recrutement de doctorants. Ceux-ci paraissent toutefois trop nombreux pour un laboratoire de cette taille.

- Appréciation sur le projet : voir supra commentaire CERCE



Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
non noté	non noté	non noté	non noté	non noté

Nom de l'équipe : EA IRSA

Note de l'équipe	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	B	B	C

Nom de l'équipe : EA CERCE

Note de l'équipe	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	B	A	A	C



Montpellier III

Arts - Lettres - Langues
Sciences Humaines et Sociales

Alain Babadzan
Professeur d'ethnologie
directeur du CERCE EA 3532

Patrick Tacussel
Professeur de sociologie
directeur de l'IRSA-CRI

Objet : réponse à l'expertise AERES du LERSEM

Montpellier le 12 mars 2010

Monsieur le Vice-président et cher collègue,

Vous trouverez ci-dessous notre réponse au rapport d'évaluation des experts de l'AERES sur le projet du LERSEM, issu du regroupement du CERCE et de l'IRSA-CRI. Les remarques des responsables des deux composantes de la future équipe sur leur bilan respectif sont présentés par chacun des directeurs sortants. Elles sont suivies des remarques concernant le projet du LERSEM, cosignées par les deux co-directeurs.

1. REMARQUES SUR LE BILAN DU CERCE EA 3532

1.1. Le rapport d'évaluation considère comme « peu nombreux » les **réseaux internationaux** du CERCE. On rappellera : (1) que le CERCE est partenaire d'accords internationaux avec les universités de Tlemcen, Oran et Tunis, avec lesquelles des liens étroits existent, matérialisés par des échanges d'enseignants, des professeurs invités, des allocations de recherche Averroès ; (2) qu'un séminaire franco-espagnol sur la Catalogne est organisé depuis 2009 dans le cadre de la MSH sous la responsabilité de Magali Demanget avec la collaboration de chercheurs de l'université de Barcelone et de Tarragone (le Pr Jesus Contreras est actuellement PR invité au département d'ethnologie ; (3) que le CERCE est un des trois partenaires de l'ANR « LocNatPol » qui implique également de nombreux partenaires du Pacifique (Vanuatu Cultural Centre, University of the South Pacific, Solomon Island School for Higher Education, National Film Institute of PNG) et que deux chercheurs en provenance de Fiji seront rattachés au CERCE qui financera leurs missions) ; (4) qu'Alain Babadzan est en relations régulières de travail avec l'université d'Auckland (Nouvelle-Zélande) où il est membre du Politics of Social Regulation Research Group, tandis que Gaetano Ciarcia est membre depuis cette année du conseil scientifique de l'Istituto Orientale de l'université Naples. Pour une petite équipe de 8 membres, ce bilan apparaît conséquent, et on peut regretter qu'il ait été sous-évalué.

1.2. Les experts regrettent ce qu'ils appellent de faibles « **perspectives de renouvellement thématique** ». On fera observer qu'en l'espace de 3 ans les membres de cette petite unité ont

su au contraire se consacrer par delà leurs recherches individuelles au lancement d'opérations de recherches portant sur des thématiques variées et renouvelées tous les 2 ans, en prenant l'initiative de programmes MSH (à vocation transdisciplinaire de surcroît), clôturés par des colloques internationaux. Ce dynamisme a été d'ailleurs salué par les experts dans leur évaluation du CERCE.

1.3. Dernier reproche : une « **capacité de recrutement restant limitée** ». Il est évident que le CERCE n'est pas maître de l'attribution des emplois d'enseignants-chercheurs au département d'ethnologie, et qu'on ne saurait lui faire porter la responsabilité de l'absence de créations de postes. On fera remarquer que les deux derniers postes vacants ont été pourvus par des recrutements extérieurs à l'université, confirmant ainsi la politique d'ouverture de l'équipe. Si un poste de PR a été « perdu » avec le départ de Mme Bonnet qui a opté pour son rattachement au CUFR de Nîmes il y a plus de 10 ans (avant même la reconnaissance du CERCE comme EA), on rappellera que ce poste a été compensé par le retour à Montpellier du poste MCF de Paul Pandolfi, affecté à l'origine à Nîmes (et promu PR en 2006).

2. REMARQUES SUR LE BILAN DE L'IRSA-CRI, EA 3025

2.1. Situation générale de la thématique directrice

L'équipe de sociologie de Montpellier est solidement intégrée dans le réseau international transdisciplinaire des équipes de recherches sur l'imaginaire qui rassemble près d'une quarantaine de laboratoires de recherches en France et à l'étranger, notamment au Brésil, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Roumanie. La recherche sur l'imaginaire est inscrite essentiellement dans une perspective transdisciplinaire, et dans celle-ci le travail collectif accompli du point de vue de la sociologie est reconnu au niveau international (traductions de livres et d'articles, communications et conférences) dans ce domaine. Le directeur du laboratoire est co-responsable du comité de recherche "L'imaginaire dans l'expérience collective" de l' Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) et membre du comité éditorial des *Cahiers Européens de l'Imaginaire* (Paris, Ed. du CNRS, 2 numéros parus depuis 2009). A cet égard, l'équipe de sociologie de Montpellier est une formation de premier plan dans ce domaine, bien que celui-ci souffre encore malheureusement d'un déficit assez peu compréhensible de légitimité dans notre discipline.

Cette implantation a conduit l'équipe à prendre l'initiative d'un projet de création de Master Recherche ERASMUS MUNDUS associant Paris V (CEAQ) et plusieurs universités européennes : IULM-Milan (Italie), Univ-Friedrich-Wilhelms, Bonn (Allemagne), Univ ; do Minho-Braga (Portugal), Univ. Santiago de Compostelle) Espagne). Ce projet est actuellement en chantier sous la responsabilité de Madame le professeur Martine Xiberras (Univ. Montpellier III) depuis deux ans. On peut regretter l'insertion encore insuffisante de l'équipe dans le maillage de la sociologie française, bien que l'équipe ait abrité et soutenu le champ de recherche sur les temporalités et sa revue pendant de nombreuses années avant que celle-ci ne soit accueillie par le laboratoire Printemps de l'Université Versailles-Saint Quentin (UVSQ), avec lequel la collaboration continue dans ce domaine. L'orientation théorique de l'équipe souffre, en dépit de la qualité des productions individuelles de ses membres, du manque de reconnaissance de la part des revues classiques de la discipline. Cette situation n'est pas nouvelle malgré les efforts continus pour souligner la pertinence et la fécondité de cette perspective pour les sciences humaines et sociales (cf. la parution en 2006 De l'ouvrage : *Sociologie de l'imaginaire*. Paris. Armand Colin, coll. « Coursus »-sociologie, traduit au Brésil

en 2007). L'originalité des travaux menés par les membres de la composante « Sociologie » de la future formation de recherche devrait aboutir à une considération équitable de l'entreprise scientifique qui fait la spécificité de la sociologie montpelliéraine depuis plusieurs décennies.

2.2. Relations internationales

L'accord de coopération avec le Brésil entre l'équipe de sociologie de l'Université de Montpellier III et l'Université de Porto Alegre (PUCRS) date de 2006, sur la base d'une collaboration engagée depuis 2002. Cette relation scientifique est loin d'être insignifiante : l'université de Porto Alegre (PUCRS) a été classée, en 2009, comme la meilleure institution privée d'enseignement supérieur du sud du pays, et la troisième du Brésil (derrière l'université de São Paulo et celle de Rio de Janeiro). Cette collaboration repose sur des échanges réciproques réguliers (séminaires, colloques, traductions, envoi d'étudiants en mission : 2 actuellement). La revue de SHS de la PUCRS, FAMECOS, est loin d'être « marginale » : née en 1994, elle compte 42 numéros, trois livraisons annuelles de 3000 exemplaires ; elle a été classée par le Ministère de l'Éducation du Brésil parmi les meilleures revues de SHS. Elle a publié de nombreux sociologues et auteurs français reconnus (J. Baudrillard, R. Debray, G. Lipovetsky, M. Maffesoli, M. Marié, E. Morin, L. Sfez...). Deux collègues de l'équipe de Montpellier font partie du comité scientifique de cette publication. L'équipe a par ailleurs des relations avec le Département de Sciences Politiques de l'Université de Rome « La Sapienza », dans le cadre d'une convention ERASMUS, qui a donné lieu à un séminaire annuel depuis cinq ans et la participation du Professeur C. Mongardini à des soutenances de thèse, également avec l'Université de Braga ; une collaboration du même ordre est en cours de finalisation avec l'Université de Perugia.

2.3. Encadrement et nombre de doctorants

Le nombre élevé de doctorants accueillis au sein de l'équipe de sociologie de Montpellier s'explique d'abord par l'attractivité des thèmes de recherche proposés, en particulier par le premier axe (Théories et pratiques des imaginaires sociaux). Ce domaine est encore insuffisamment représenté dans le paysage sociologique hexagonal. Ainsi, nous avons chaque année une forte demande d'étudiants issus de cursus de sociologie d'autres universités françaises et étrangères qui choisissent notre Master Recherche et inscrivent ensuite leurs thèses dans notre établissement pour cette raison. Trois des plus récents allocataires de recherche-moniteurs de notre formation doctorale sont venus s'inscrire en Master Recherche de Sociologie dans notre Université après avoir commencé leur formation à l'extérieur, notamment à l'étranger (Grande-Bretagne) ; l'un d'entre eux a d'ailleurs été classé premier lors du concours pour les allocations de recherche organisé par notre École doctorale. Il a obtenu la mention « Très Honorable avec les félicitations du jury » pour sa thèse soutenue fin 2009. Bien que le niveau des étudiants inscrits en thèse de sociologie soit inévitablement inégal et que leur statut social soit varié (salariés, allocataires, enseignants du secondaire, etc.), on notera que tous les docteurs, sauf un seul, ayant postulé à la qualification auprès de la section 19 du CNU depuis 2005 ont été qualifiés ; l'un d'entre eux a bénéficié d'un poste de post-doc dans une université étrangère (Suisse), un étudiant inscrit en thèse dans notre établissement a été recruté, il y a un an, en qualité d'ATER dans un autre établissement public français de l'enseignement supérieur. Si l'on se reporte aux statistiques les plus récentes de l'Observatoire de la Vie Étudiante concernant les Master Recherche et les docteurs de notre établissement, notre formation se situe au niveau des données fournies : environ 80 pour cent ont un emploi

(secteur public ou privé) et plus de la moitié en adéquation avec le diplôme obtenu. La plupart des thèses soutenues ayant obtenu la mention Très Honorable ou Très Honorable avec les félicitations ont été publiées intégralement ou en partie. Cette politique de publication des thèses est encouragée et soutenue par l'équipe de recherche qui consacre une fraction de son budget à cette nécessité ainsi qu'à des missions pour favoriser la participation des doctorants et des docteurs aussi bien en France qu'à l'étranger (Italie, Tunisie, Portugal). Une proportion non négligeable de docteurs et de doctorants possèdent des publications dès la première année de thèse et ont donné des communications dans des colloques. Il existe une véritable dynamique chez les docteurs et doctorants de sociologie qui ont été à l'origine de la création de l'association RUSCA (qui rassemble les jeunes chercheurs en Sciences Humaines) et qui va organiser un colloque en Juin 2010 sur deux journées.

2.4. Renouveau thématique et émergence de l'université unique de Montpellier

La renouveau des thématiques de l'équipe est manifeste à partir des thèses en cours et récemment soutenues : la relation homme/animal, les formes de l'économie solidaire, la séduction et les rapports sociaux de sexe, l'invisibilisation sociétale et les nouvelles modalités de la marginalité urbaine, la revendication régionaliste et l'engagement politique et culturelle, les conceptions religieuses du monde face au développement scientifique contemporain, les rituels républicains et le débat sur l'identité nationale, la représentation de l'alcoolisme et sa réception dans les campagnes de prévention de santé publique, etc. D'autres travaux publiés (dont HDR) ou en cours de publication en 2010 (PUF, éd. du CNRS, L'Harmattan) attestent de cette diversification des objets de recherche : la question de l'eau et de l'environnement, l'institutionnalisation de la sociologie à l'université de Montpellier, les origines idéologiques des valeurs mutualistes et des banques coopératives, l'invention des « sans-papiers », les médias et la défiance de l'opinion publique, les métamorphoses de la légitimité charismatique dans les sociétés post-modernes. Toutes ces problématiques devraient permettre à la nouvelle équipe recomposée de rencontrer des partenariats scientifiques à l'extérieur de notre établissement dans le cadre d'une université commune au sein de laquelle vont se retrouver les départements de Sciences politiques, Agropolis, l'IRD, la Faculté de médecine.

3. REMARQUES SUR LE PROJET DU LERSEM

Le projet de fusion des 2 équipes d'ethnologie et de sociologie s'opère en effet, comme le relèvent les experts, dans un contexte où les unités de recherche de Montpellier 3 ont été incitées à se regrouper. Les futures équipes internes du LERSEM tiennent néanmoins à ce que soit préservée leur autonomie scientifique et leur spécificité, qui leur paraissent conditionner la possibilité de la recherche de convergences et de synergies futures. La codirection de l'unité par les deux directeurs des équipes internes traduit cette volonté : elle n'est pas le symptôme d'un problème de gouvernance, mais résulte bien d'un choix positif. L'avenir de cette association est d'autant plus envisagé avec confiance que des habitudes de collaboration existent de longue date à Montpellier entre les deux disciplines, qui sont réunies dans un master recherche commun, composé de deux spécialités autonomes et d'un tronc commun fonctionnant comme un espace d'interdisciplinarité. La dynamique scientifique commune, comme le reconnaissent les experts, sera à rechercher au sein de la MSH, par le montage de programmes communs. C'est sur cette base également qu'une ouverture pluridisciplinaire pourra se mettre en place, la MSH ayant vocation à être une véritable plateforme SHS au niveau régional.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président et cher collègue, en l'assurance de mes sentiments cordiaux.



Alain Babadzan



Patrick Tacussel



Le vice-président
du conseil scientifique



Patrick GILLI